guide

Enfance - Jeunesse

2024 - 2025

ville de DONGES

WWW.VILLE-DONGES.FR | VILLE DE DONGES

Sommaire

04/ Petite enfance

08/ Vie scolaire

10/ Autour de l'école

14/ Vacances et Loisirs

16/ Sports

18/ Arts et Culture

22/ Contacts

Guide Enfance - Jeunesse 2024/2025 - DONGES
Directeur de la publication : François CHÉNEAU
Conception : Service communication Ville de Donges
Crédits photographies : ©Freepik - ©Département Pays de la Loire - ©Ville de Donges
Remerciements à l'ensemble des services et structures ayant participé à l'élaboration de ce document.

Edito

Madame, Monsieur,

Le Pôle « Enfance-Jeunesse » des services municipaux s'efforce toujours de répondre au mieux aux besoins des familles dongeoises concernant la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

A ce titre, des adaptations sont sans cesse nécessaires. Ainsi, cette année, les enfants inscrits en « Toute Petite Section » (TPS) de maternelle pourront être accueillis le midi à la restauration scolaire. Par ailleurs, les règlements intérieurs des services et leurs grilles tarifaires ont fait l'objet de plusieurs modifications.

Ce nouveau Guide de l'Enfance 2024-2025 vous présentera ces nouveautés de la rentrée.

Il vous fournira également tous les renseignements dont vous avez besoin sur nos écoles et sur tous les autres acteurs, publics et privés, qui œuvrent en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Un nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEDT) a été validé pour les trois prochaines années par l'ensemble de nos partenaires, dont les écoles maternelles et élémentaires publiques et privée de la Commune, le Collège, les services départementaux de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et Sports, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Loire-Atlantique, et l'OSCD. Grâce à ces partenariats renouvelés, nous pourrons continuer d'assurer au mieux l'accompagnement des enfants et des familles.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

François Chéneau
Maire de Donges

Yveline Lecamp
Maire-Adjointe
déléguée à la petite enfance, à l'enfance et aux affaires scolaires

Petite enfance

Le Pôle Petite Enfance de Donges se situe rue des Écoles et regroupe 4 services qui répondent aux besoins des futurs parents, des familles et des enfants de 0 à 4 ans.

1 LE MULTI-ACCUEIL Bout d'Chou

Ce lieu d'accueil collectif a pour but de faciliter votre vie quotidienne en vous proposant un mode d'accueil adapté à vos besoins (de quelques heures à plusieurs jours par semaine). Votre enfant, de la naissance à 4 ans, est accueilli par une équipe de professionnelles qui veillera à privilégier son épanouissement et son bien-être.

Trois objectifs guident leur travail : le respect de chaque enfant, la construction de son autonomie et l'accompagnement vers la socialisation.
Ce service municipal fonctionne en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Loire-Atlantique, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

L'accueil peut être...

- **régulier :** les heures et jours d'accueil sont précisés dans un contrat de réservation, qui vous engage donc à conduire votre enfant aux heures et jours prévus.
- **occasionnel :** une course, un rendez-vous, une activité sportive ou culturelle, ou pour souffler un peu... Après inscription auprès de la directrice du multi-accueil, votre enfant sera accueilli dans la limite des places disponibles.
- **d'urgence :** pour répondre exceptionnellement aux demandes d'accueil des familles dans le cas d'une hospitalisation, d'une rupture brutale du mode de garde, d'une reprise soudaine d'une activité professionnelle, sur une période limitée, en attendant de trouver une autre solution de garde.

Les horaires

ACCUEIL RÉGULIER
Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30
Pré-inscriptions au Relais Petite Enfance. Place attribuée par décision de la commission d'attribution, réunies deux fois par an, ou plus si nécessaire.

ACCUEIL OCCASIONNEL
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30,
journée continue possible
Inscriptions directement au multi-accueil, sur rendez-vous. Une fois l'inscription effectuée, places sur réservation (par téléphone ou directement au multi-accueil tous les jours d'ouverture entre 8h30 et 12h), au maximum 15 jours à l'avance et selon les places disponibles.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00

Ce service propose...

- **un espace sécurisé** pour permettre à votre enfant d'évoluer librement, de découvrir son environnement et faire lui-même ses apprentissages, avec des espaces de jeux aménagés pour lui (dînette, poupées, garage à voiture, vélos, coin lecture...).
- **des activités structurées :** peinture, cuisine, psychomotricité, découvertes sensorielles et notamment manipulation de graines, auxquelles votre enfant pourra participer sans obligation.
- **un espace particulier pour les bébés.**

Les tarifs

La participation horaire est déterminée à partir du barème national de la CNAF, en fonction du revenu mensuel des familles et de la composition de la famille (nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales).

MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU
-
30 places
34, rue des Écoles
Tél : 09 64 41 49 41
multiaccueil@ville-donges.fr

La Maison de la Petite Enfance « La Farandole » regroupe trois activités complémentaires. Elle fonctionne en partenariat avec la CAF de Loire-Atlantique.

2 LE RELAIS Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est un service municipal, dédié aux parents, aux enfants, aux assistant.e.s maternel.le.s agréé.e.s, candidat.e.s à l'agrément et aux gardes d'enfants à domicile.

✦ PARENTS,

le Relais vous propose...

- Un accueil unique pour toutes les questions des parents et futurs parents, concernant les modes d'accueil proposés sur la commune (aide à la recherche d'un.e assistant.e maternel.le agréé.e, pré-inscriptions pour l'accueil collectif régulier) ;
- Un lieu d'échange sur l'accueil de votre enfant ;
- Un accompagnement dans vos fonctions d'employeur.

✦ ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S, GARDE À DOMICILE,

le Relais vous propose...

- Un temps hebdomadaire de rencontres et de jeux ;
- Un lieu d'échange et de dialogue ;
- La possibilité de faire connaître vos places disponibles ;
- Des informations sur votre statut ;
- Un accompagnement dans votre pratique professionnelle (parcours de formation, soirées d'échanges).

✦ LE PETIT ATELIER

- Un temps de rencontres et de jeux pour les enfants accompagnés de leur assistant.e maternel.le, garde à domicile ;
- Des rendez-vous réguliers.
- Les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30 en centre ville, à la Maison de la Petite Enfance « La Farandole », et les jeudis de 9h45 à 11h30 dans la salle polyvalente de la Pommeraye.

Les permanences

TÉLÉPHONIQUES ET ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30
les mercredis de 9h à 12h

3 LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS Trois P'tits Points

JOUER, DÉCOUVRIR, PARTAGER, RENCONTRER, TISSER DES LIENS...
Trois P'tits Points est un lieu pour les enfants jusqu'à 4 ans accompagnés de leurs parents qui s'adresse également aux futurs parents. Il n'y a **pas d'inscription préalable, c'est gratuit, anonyme et libre d'accès.** On peut y rester le temps que l'on veut.

Le LAEP c'est quoi ?

- **partager** un moment privilégié entre parents et enfants.
- **découvrir**, jouer, explorer, être au contact d'autres enfants dans des espaces de jeux sécurisants.
- **rencontrer**, échanger avec d'autres parents dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
- **trouver** une écoute auprès de 2 accueillantes dans un climat de confiance.

Infos +

Ouvert les lundis et jeudis de 9h à 12h

•

Gratuit et **sans formalités** d'inscription

•

Fréquentation **libre**

4 LES ATELIERS Parents-Enfants

Les ateliers proposent aux parents et aux enfants jusqu'à 4 ans, un moment privilégié autour d'une activité ou d'une animation, des rencontres et du partage avec d'autres familles.

Infos pratiques

- **Quand ?** 1 samedi matin par mois / 10 ateliers dans l'année
- **Programme** disponible sur www.ville-donges.fr/education-jeunesse/petite-enfance/ateliers-parents-enfants
- **Informations** au 06 75 47 13 00 - Inscriptions obligatoires au Relais Petite Enfance.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE « LA FARANDOLE »

-

30, rue des Écoles
Tél : 02 40 45 25 03 / 06 75 47 13 00
RPE : rpe@ville-donges.fr
LAEP : laep@ville-donges.fr

Vie scolaire

Les enfants Dongeois ont accès à 4 écoles primaires publiques et privées, ainsi qu'à un collège public couvrant l'ensemble de leur parcours scolaire dans la commune.

Les établissements publics dongeois sont classés en réseau d'éducation prioritaire (REP), qui leur permet de bénéficier de moyens spécifiques visant à renforcer leurs actions pédagogiques et éducatives. Le collège dépend du Conseil départemental, tandis que les écoles relèvent de la responsabilité de la Ville. La municipalité contribue au financement des écoles en mettant à leur disposition des locaux et du personnel, en achetant des fournitures scolaires et du matériel pédagogique, en subventionnant différents projets, etc.

1 LES INSCRIPTIONS scolaires

L'instruction est obligatoire dès 3 ans (loi du 26 juillet 2019).
Pour une première rentrée dans les écoles publiques dongeoises, les inscriptions en Mairie sont obligatoires. Elles s'établissent auprès du service Enfance-Jeunesse sur rendez-vous.

Rentrée 2025-2026

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2025-2026 doivent être effectuées **entre le 1er octobre 2024 et le 31 janvier 2025, sur rendez-vous.** Elles concernent seulement les nouvelles inscriptions dans une école dongeoise (nouveaux arrivants ou rentrée TPS-PS).

Les enfants nés en 2023 ont la possibilité d'être pré-inscrits en toute petite section (TPS) auprès du service Enfance-Jeunesse. L'inscription définitive sera confirmée après la décision de la commission d'attribution multi-partenariale, au plus tard fin juin 2025, en fonction des places disponibles, conformément au règlement intérieur des services scolaires.

Infos +

L'inscription auprès du service Enfance-Jeunesse **est obligatoire avant la rencontre avec les directrices** des écoles publiques.

Mémo

Inscriptions scolaires du 1er octobre 2024 au 31 janvier 2025.

✦ POUR QUI ?

- Enfants nés en 2022, pour l'entrée en PS
- Enfants nés en 2023, pour l'entrée en TPS (attention, pré-inscription)
- Quel que soit le niveau de l'enfant pour les nouveaux arrivants ou pour tout changement d'école.

✦ DOCUMENTS A FOURNIR :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile (- 3 mois)
- une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- une attestation CAF ou MSA récente (si allocataire)
- un justificatif de l'autorité parentale en cas de séparation ou de divorce
- une copie du carnet de vaccinations mentionnant le Nom et Prénom de l'enfant
- Un RIB (si vous souhaitez régler vos factures par prélèvement automatique)

/!\ *Les documents peuvent-être envoyés par mail en amont du rendez-vous d'inscription.*

2 LA CLASSE ULIS d'Aimé Césaire

L'école Aimé CÉSAIRE fait place à un dispositif ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) de **12 élèves en situation de handicap** (troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage ou des apprentissages, troubles des fonctions auditives ou visuelles...).

Ces élèves peuvent poursuivre leur scolarité dans une école proche de leur domicile avec des possibilités d'apprentissage souples et diversifiés. Ce dispositif permet aux élèves de bénéficier d'une **organisation pédagogique adaptée à leurs besoins** : enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.

L'orientation des enfants est décidée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) dépendant de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

3 LES PROJETS éducatifs

La commune est engagée dans un projet éducatif de territoire (PEDT 2024-2026).

Trois axes principaux ont été retenus : la **citoyenneté**, le **développement durable** et l'**intergénérationnel** pour lesquels des objectifs communs guideront les actions pour l'ensemble des services municipaux à destination des familles.

Ces actions sont menées par des acteurs divers : service Enfance-Jeunesse, établissements scolaires, Office Socio Culturel (OSCD), Médiathèque Jules Verne, Espace Renaissance, service des Sports, services Petite Enfance, associations locales.

D'autre part, chaque année, la Ville participe financièrement au parcours éducatif, artistique et culturel (PEAC) des enfants au sein des écoles maternelles et primaires dongeoises, mis en œuvre par les équipes enseignantes à travers des interventions diverses dans le domaine du théâtre, de la musique, de la danse, de l'art, pour un budget total de 18 145 € pour l'ensemble des écoles (budget 2024).

Autour de l'école

Situés le matin, le soir et/ou entre la pause déjeuner et le retour en classe, ces accueils jouent un rôle essentiel dans l'éducation et la socialisation des enfants. Ils servent de passerelles entre la vie familiale et le temps scolaire dédié aux apprentissages.

1 LE TEMPS du midi

Organisé par la Ville, le temps du midi se doit d'être un moment de convivialité, de partage et d'échanges, où les enfants peuvent se restaurer, jouer, participer à des activités, se reposer...

La restauration scolaire

La gestion de la restauration scolaire est assurée directement par la municipalité, tandis que les repas sont préparés par la cuisine centrale de Saint-Nazaire (UPAM). Son objectif est de fournir un **repas équilibré et commun à tous les enfants** scolarisés dans les écoles dongeoises, ainsi qu'à ceux fréquentant les accueils de loisirs. La municipalité privilégie les **circuits courts avec des produits locaux et bio.** Les repas proposés sont classiques et sans porc. Les enfants ayants des allergies alimentaires sont aussi les bienvenus grâce à la mise en place d'un PAI.

3 sites

Pommeraye - Souchais - St Joseph

L'attribution du restaurant scolaire dépend de l'école de scolarisation.

Tout au long de l'année, des animations sont organisées, des repas à thème (Espagne, Asie...), ainsi que la mise en valeur de produits locaux.

L'inscription administrative au service de restauration est obligatoire : elle s'effectue avant chaque rentrée scolaire ou, si besoin, en cours d'année scolaire.

- **Pour une première inscription,** elle se fait en mairie auprès du service Enfance-Jeunesse, sur rendez-vous.
- **Pour les enfants déjà inscrits** au service de restauration, la réinscription est effectuée chaque année automatiquement, par le service Enfance-Jeunesse. Les familles doivent ensuite effectuer les réservations de repas via le portail famille pour que les repas soient comptabilisés.

L'ensemble des modalités de réservation, facturation et différents fonctionnement est disponible dans le règlement intérieur des services scolaires municipaux.

Les tarifs 2024-2025

Tarification au Quotient Familial ***à compter du 1er septembre 2024 !***

Quotients familiaux	QF<=500	500<QF<=1000	1000<QF<=1275	1275<QF<=1600	QF>1600
Repas enfant	0,85 €	1,00 €	2,60 €	3,65 €	4,35 €
Exceptionnel	5,10 €				

> L'attestation CAF doit être transmise au service Enfance-Jeunesse, sans quoi le tarif maximal de 4,35 € sera appliqué.

La pause méridienne

✦ TEMPS D'ACTIVITÉS

> Les directeurs.trices des accueils périscolaires ont pour rôle de coordonner et d'encadrer les équipes d'animation dans leurs missions auprès des enfants et de faire le lien avec les parents et les équipes enseignantes en cas d'incident ou d'accident sur la cour de récréation.

✦ ANIMATIONS

> La commune met en place des **activités gratuites** pour les enfants de la grande section au CM2 des écoles publiques.

Ces activités, adaptées à l'âge de l'enfant, visent à répondre à ses besoins et favorisent son épanouissement. Elles peuvent être libres ou dirigées, et sont encadrées par les agents communaux.

Des activités sportives, des jeux collectifs, des activités manuelles et artistiques, l'accès à la ludothèque et/ou à la bibliothèque sont proposés, en concertation avec les enfants et leur envie du jour. Une présence bienveillante sur la cour leur permet d'évoluer librement, seuls ou en groupe.

Les enfants de maternelle bénéficient de l'accompagnement des ATSEM, pendant la sieste pour les plus petits (PS-MS) ou pendant les animations, en fonction de leurs besoins.

Absence sur un temps de pause méridien

Pour une absence durant ce temps de pause méridien (RDV médecin...), **un document est à compléter obligatoirement** (décharge de responsabilité de la Commune vers l'adulte qui vient chercher l'enfant).

Ce document peut être téléchargé sur le site de la Ville :
www.ville-donges.fr/enfance-jeunesse/services-peri-et-extrascolaires/pause-meridienne

2 LES ACCUEILS *périscolaires*

Il s'agit d'un espace d'accueil avant et/ou après l'école, destiné aux enfants inscrits dans les écoles publiques de Donges, à partir de la petite section, pendant les périodes scolaires. Les enfants scolarisés à l'école privée Saint-Joseph bénéficient de leur propre accueil périscolaire.

Où se situent les accueils ?

CENTRE-VILLE

- **MATERNELLES** : École D. Casanova, 5 rue Léo Lagrange
- **ÉLÉMENTAIRES** : Accueil de l'école A. Césaire, 1 rue de la Souchais

POMMERAYE

- **MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES** : Maison de l'Enfance de la Pommeraye, 3 rue de la Sèvre Nantaise

Infos +

Inscriptions auprès du service Enfance-Jeunesse

•

réservations des créneaux via l'Espace famille : www.espace-citoyens.net/villededonges/

Nouveaux tarifs

Tarification au Quotient Familial et au ¼ d'heure.

Quotients familiaux	QF<500	501>1000	1001>1275	1276>1500	QF>1501
Tarif du 1/4 h	0,17 €	0,28 €	0,45 €	0,70 €	0,80 €
Tarif du goûter	0,60 €				

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

-

Mairie de Donges - Place Armand Morvan
Tél : 02 40 45 79 89 / 02 40 45 37 26
enfance@ville-donges.fr

Accueil téléphonique
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Accueil physique sur rdv

3 LES TRANSPORTS *scolaires*

Les transports scolaires sont gérés par deux entités :

- **Ycéo Scolaire** qui prend en charge les dessertes intra-DONGES vers les écoles et le collège de DONGES ainsi que vers les établissements de SAINT-NAZAIRE et TRIGNAC.
- **La Région des Pays de la Loire** pour les enfants scolarisés dans les établissements secondaires de SAVENAY ou du secteur de PONT-CHÂTEAU, ST-GILDAS-DES-BOIS, REDON ou BLAIN.

Inscriptions

Les inscriptions sont à effectuer auprès de chacune des entités organisatrices :

YCÉO

Pour une première inscription, rendez-vous sur **yceo-mobilite.fr/abo/**, ou aller à l'Espace Mobilité Ycéo *(6, place Sémard - 44600 Saint-Nazaire)*.

Les renouvellements d'abonnements peuvent se faire sur **yceo-mobilite.fr/abo/**

Tarification solidaire : en fonction du niveau de revenus (quotient familial CAF), elle permet à l'ensemble des membres d'un foyer de bénéficier d'une réduction sur les abonnements mensuels du réseau Ycéo. Quatre taux de réduction sont appliqués : 25%, 50%, 75% et 90%.

La municipalité participe aux abonnements 4-11 ans et 12-17 ans des enfants dongeois à hauteur de 3€ par mois (30 € annuel).

La tarification solidaire se substitue si elle est plus avantageuse pour les familles. Pour tout renseignement, prendre contact avec le CCAS de Donges.

DISPOSITIF SÉCURITÉ

- Depuis la rentrée 2022, **un gilet haute visibilité** est offert par Ycéo et remis par la Ville à chaque enfant abonné, pour la durée de sa scolarité dongeoise.

LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Les inscriptions scolaires se font directement en ligne sur le site **www.aleop.paysdelaloire.fr** (pas de formulaire papier). Pour les renouvellements d'inscription, rendez-vous en juin 2025 sur votre compte transport Aléop.

Les inscriptions pour l'année 2024-2025 sont encore possibles, avec majoration de 30€.

Sauf en cas de motif justifié (affectation tardive, déménagement, changement de situation familiale, force majeure).

L'ACCOMPAGNEMENT AU TRANSPORT

- Le **personnel communal accompagne** les enfants scolarisés dans les écoles dongeoises **de la maternelle au CM2** sur l'ensemble des lignes de bus scolaire. C'est un soutien majeur pour les plus petits et il garantit la sécurité à la montée, lors du trajet et à la descente.

Vacances et Loisirs

Les temps de loisirs des enfants ou des jeunes ne sont pas uniquement des modes de garde mais de vrais temps éducatifs à part entière. Ils visent à favoriser leur développement et leur épanouissement dans différents domaines (vie en collectivité, autonomie, culturel, artistique, sportif..).

Les temps de loisirs permettent de vivre de nombreuses expériences enrichissantes au travers des activités proposées par les équipes d'animation de la Ville ou par eux-mêmes.

Les fonctionnements mis en place sur les différentes structures visent à les rendre acteurs de leur environnement et de la vie de ces accueils en fonction de leur degré d'autonomie, c'est pour cela que le choix de l'enfant ou du jeune sera privilégié pour la participation aux activités.

Des projets pédagogiques sont réalisés par les équipes pour tous les temps extrascolaires avec des objectifs communs et des actions spécifiques à chaque temps (ils sont consultables sur le site de la ville ou sur les accueils).

1 LES ACCUEILS DE LOISIRS des mercredis et des vacances

Les enfants peuvent être inscrits soit pour la matinée ou l'après-midi (sans repas), soit pour la journée (avec repas). Des horaires d'accueil sont définis afin de respecter les temps pédagogiques d'activité et de repas.

Horaires*	MATIN	APRÈS-MIDI	JOURNÉE
Arrivée	7h – 11h30**	13h30 – 14h	7h – 11h30**
Départ	12h – 12h15	16h30 – 18h45	16h30 – 18h45

** Les horaires peuvent varier en fonction des activités et/ou sorties proposées.*

*** Les enfants arrivés entre 7h et 7h45 ont la possibilité de prendre un petit-déjeuner fourni par les parents.*

L'ensemble des locaux permettent aux enfants de disposer de différentes salles d'activités, de repos, d'un jardin ou d'une cour et de sanitaires adaptés.

Les repas sont servis au restaurant scolaire de la Souchais pour l'ensemble des enfants élémentaires et maternels.

/!\ Tarification au Quotient Familial : + d'infos sur le site de la Ville, rubrique « **Enfance & Jeunesse/ Services péri & extrascolaires/Tarifs des services Enfance-Jeunesse** »

✦ ACCUEILS EN CENTRE-VILLE

> MATERNELLES : Maison de l'Enfance, 16 rue du Vice-Amiral Halgan

> ÉLÉMENTAIRES : Accueil de l'école A. Césaire, 1 rue de la Souchais

2 LA MAISON des Jeunes

La MDJ est un lieu d'accueil, un espace de discussions, d'échanges, de partage et de convivialité où les **jeunes de la 6e jusqu'à 17 ans** se retrouvent autour d'une équipe d'animateurs motivés pour les accompagner dans leurs projets.

L'accueil en accès libre

Les inscriptions pour l'année se font directement à la MDJ, avec des **frais d'adhésion de 10€** *(15€ pour les non-résidents).*

Les horaires

Périodes scolaires : jeudi et vendredi 15h30-19h ; mercredi et samedi 14h-19h.

•

Pendant les vacances : lundi, mercredi et vendredi 14h-19h / mardi et jeudi 14h-22h.

/!\ les horaires peuvent varier en fonction des activités et/ou sorties proposées.

À travers l'accueil des jeunes, la MDJ vise à répondre aux besoins d'autonomie et d'affirmation de soi de chaque adolescent accueilli. L'équipe impulse divers projets d'animations centrés sur l'éducation à l'image, l'écocitoyenneté et le développement durable, ainsi que différents ateliers, en tenant compte des suggestions des jeunes pour organiser des activités, des sorties et les accompagner dans la réalisation de leurs projets. L'accueil est conçu pour être ouvert et autonome, permettant aux jeunes de participer librement. Ils sont encouragés à s'impliquer collectivement et à proposer leurs propres animations, devenant ainsi acteurs de leurs loisirs et projets.

La MDJ offre aussi des temps de vacances équilibrés entre ateliers, activités et temps libre.

Les activités payantes à la carte

Grâce à une contribution financière de la Ville et à des tarifs de groupe avantageux, les jeunes peuvent découvrir ou approfondir diverses activités extérieures, à des prix très abordables. Les inscriptions s'effectuent directement à la Maison des Jeunes.

✦ TARIFS

> Les activités et sorties sont calculées en fonction d'un taux d'effort basé sur des tranches de quotient familial (QF) et le prix dépend du coût réel de la sortie ou de l'activité.

3 LES séjours

Ils sont organisés sous la forme de **semaines thématiques** lors des vacances scolaires.

- **Maternelles et Élémentaires :** les séjours sont gérés par le service Enfance-Jeunesse et financés par la Ville et les familles.
- **Maison des Jeunes :** les séjours sont élaborés par les jeunes avec l'aide de l'équipe d'animation. Ils sont financés en partie grâce à des actions de financement menées par les jeunes, puis complétés par les familles et la municipalité.

Leur tarif varie selon la durée du séjour et la grille tarifaire est établie en fonction des QF *(+ d'infos sur le site de la Ville, rubrique Enfance-Jeunesse/Tarifs des services).*

Sports

Le service municipal des sports a pour mission d'encourager et de promouvoir la pratique sportive locale, d'enseigner les activités physiques et sportives et de gérer les installations sportives municipales.

1 ACTIVITÉS municipales

Le service des sports de la Ville contribue à la pratique de l'éducation physique et sportive locale à travers différentes actions à partir de 4 ans jusqu'au CM2. L'éveil sportif et le sport vacances, mais aussi la participation de l'éducateur sportif à l'école sont autant de temps différents, pour permettre aux enfants dongeois de s'épanouir.

Éveil sportif

DU SPORT ET DES JEUX POUR LES PETITS

L'école municipale d'éveil sportif s'adresse aux enfants âgés de **4 à 6 ans.**

Elle permet la découverte du sport grâce à des activités ludiques et variées, passerelle pouvant susciter l'intérêt de l'enfant à la pratique sportive en club.

> *Les activités sont encadrées par un éducateur sportif municipal.*

Infos +

Les cours ont lieu à la Halle des sports, le **mercredi de 10h30 à 11h30**

Tarifs : 7 €/enfant/trimestre (octobre à décembre et février à mai).

Sport-vacances

Durant les petites vacances scolaires, des mini-stages sportifs destinés aux jeunes de **9 à 12 ans** seront proposés, par l'Office d'Animation Sportive de Brière (OASB).

Des activités variées seront organisées afin de faire découvrir aux jeunes de nouvelles pratiques autour des valeurs fédératrices du sport.

> *Un programme est établi sur les périodes de vacances scolaires (Toussaint, Hiver, Pâques).*

✦ L'OASB C'EST QUI ?

> C'est une association qui regroupe 8 communes de l'agglomération de Saint-Nazaire, dont l'objectif est d'offrir des activités sportives variées pendant les vacances scolaires.

+ d'infos sur www.oasb.org

Le sport à l'école

L'éducateur du service des sports intervient également auprès des **classes primaires des écoles dongeoises**, soit du CP au CM2, lors de la pratique de l'éducation physique avec les enseignants.

> *Les interventions sont programmées et réparties sur l'ensemble des classes, sur la base de projets éducatifs construits avec les équipes enseignantes.*

2 L'ANIMATION SPORTIVE départementale

En proposant des cours multisports hebdomadaire à Donges, les éducateurs sportifs du Département de Loire-Atlantique initient les enfants de 7/11 ans, à différentes activités physiques et sportives. Convivialité, respect des règles du jeu, de la mixité, des différences, de l'environnement... sont autant de valeurs portées par ce service public, et un véritable tremplin vers les clubs.

Pour qui ?

L'école multisports s'adresse prioritairement aux enfants des classes de CE et CM. Cette activité est proposée tous les mercredis au gymnase de Donges. Elle favorise la découverte de plusieurs disciplines et donc un choix sportif futur.

- **les CE1/CE2 : de 13h30 à 15h**
- **les CM1/CM2 : de 15h à 16h30**

✦ LES TARIFS

> L'adhésion annuelle est calculée selon un barème **qui prend en compte les revenus et la composition du foyer** (gratuit pour les familles les plus précaires QF<600).

> Les familles adhérentes peuvent si elles le souhaitent, procéder au **paiement en ligne de l'adhésion** pour la rentrée scolaire 2024-2025.

Pendant les vacances scolaires

L'animation sportive départementale propose également divers stages sur tout notre territoire. Le programme s'adresse à tous les enfants.

Les inscriptions

Les inscriptions en ligne sont ouvertes **depuis le 17 juin 2024** sur le site Internet : https://asd.loire-atlantique.fr/#/

Date de reprise d'activité : 16/09/2024

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

-

Éducateur sportif départemental :
Olivier FOURÉ
Tél : 06 86 45 82 51
olivier.foure@loire-atlantique.fr

Arts et Culture

La Municipalité soutient la création et la promotion artistique dans toutes ses expressions, en accompagnant les acteurs culturels et en valorisant leurs initiatives. De plus, elle encourage l'éveil artistique des élèves tout au long de leur parcours scolaire en leur permettant de rencontrer des artistes et de découvrir des œuvres.

1 LA MÉDIATHÈQUE Jules Verne

Afin de favoriser l'accès à la lecture publique pour toutes et tous, l'inscription à la Médiathèque Jules Verne est GRATUITE !

À la Médiathèque, je peux...

✦ PASSER UN BON MOMENT...

> La Médiathèque est un espace accessible à tous. Vous pouvez y entrer librement, déambuler dans les différents espaces, ou vous installer confortablement pour lire, écrire, travailler ou consulter votre smartphone. Plusieurs salons intérieurs sont à votre disposition, ainsi qu'un salon extérieur en été. C'est également un lieu de rencontre convivial où vous pouvez discuter et partager de bons moments.

✦ ME CONNECTER...

> La Médiathèque offre **un accès gratuit et illimité à Internet et au WI-FI** pour tous *(adhérent ou non)*. Trois ordinateurs, un scanner et une imprimante sont mis à disposition gratuitement

✦ ME DIVERTIR...

> Tout au long de l'année, de nombreuses animations et rencontres sont proposées pour tous les âges (enfants, adolescents, adultes).

> Vous pouvez profiter de spectacles pour adultes, de contes pour enfants, d'expositions, de jeux de société et de jeux vidéo, d'animations numériques, de rencontres avec des illustrateurs, de cercles littéraires, de prix littéraires, et bien plus encore. Pour plus d'informations, consultez le programme sur : https://mediatheques.saintnazaireagglo.fr

✦ LE PRIX DES BD

> à partir d'octobre 2024, venez découvrir une sélection de 5 BD jeunesse destinées aux enfants de 9 à 12 ans, puis jusqu'en avril 2025, votez pour votre BD préférée.

Les horaires

Toute l'année :
du mardi au samedi, de 9h30 à 12h15 ;
le mercredi et vendredi, de 14h30 à 18h.

•

Une boîte de retour est à votre disposition pour rendre vos documents 24h/24 et 7 j/7.

2 NOUVEAU : LE RÉSEAU des Médiathèques

Depuis cette année, les dix Médiathèques de Saint-Nazaire Agglomération ainsi que le Conservatoire de Musique de Saint-Nazaire fonctionnent en réseau, offrant ainsi une gamme de services élargie et un site internet commun. Grâce à votre abonnement, vous pouvez désormais emprunter plus de documents et pour plus longtemps mais également découvrir les collections des autres Médiathèques du territoire.

> une carte unique d'emprunt *(adhésion gratuite dans 8 médiathèques et sous conditions à Pornichet et Saint-Nazaire).*
> */!\ Les documents devront être empruntés et rendus dans la commune où ils sont localisés.*

> Inscription obligatoire pour emprunter des livres, DVD, magazines ou accéder aux ressources en ligne.

> Dans chaque médiathèque de Saint-Nazaire Agglomération, il est possible d'emprunter jusqu'à 20 documents pour une période maximale de **4 semaines**. Vous avez la possibilité de renouveler vos emprunts avant la date de retour.

> Vous pouvez réserver jusqu'à 5 documents et disposez de 10 jours pour venir les récupérer une fois qu'ils sont disponibles.

✦ LES RESSOURCES NUMÉRIQUES...

> emprunter des livres numériques (4 par mois)
> visionner des films (4 crédits par mois)
> lire la presse
> vous former (plateforme autoformation)
> apprendre la musique (cours en ligne)

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec
Tél : 02 40 91 01 31
mediatheque@ville-donges.fr
mediatheques.saintnazaireagglo.fr
MediathequeDonges

© F. Leroy

3 DU THÉÂTRE pour tous les âges

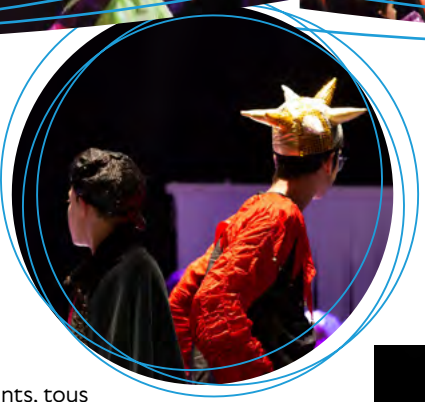

Pour éveiller la curiosité et sauter à pieds joints dans le monde du théâtre. Le programme est axé autour d'une pédagogie active qui encourage les enfants à développer leur capacité à écouter, échanger, développer leur imaginaire et prendre confiance en eux tout en étant à l'aise avec les autres.

Ateliers Théâtre " La Maison des mots et des images "

Autour des mots et des images, l'Atelier du Livre qui Rêve propose aux enfants, tous les mardis, un Atelier-Théâtre où jouer rime avec plaisir et liberté.

✦ DE 6 À 10 ANS,
du livre au théâtre...

> **Découverte du théâtre**, par la mise en espace de livres jeunesse, de jeux et d'exercices autour de la voix et du corps dans l'espace.

Le mardi de 17h à 18h15

✦ DE 11 À 14 ANS,
spectacles vivants...

> Gagner en assurance, **imaginer** des situations extraordinaires et les vivre... L'accent est mis sur le **travail collectif** et le **développement de l'imaginaire** tout en faisant découvrir des auteurs et des œuvres. Chacun aura l'opportunité de contribuer au choix et à l'élaboration du spectacle de fin d'année.

Le mardi de 18h20 à 19h45

✦ DE 15 À 18 ANS,
théâtre amateur.

> **« Les Beurgars de Donges »** Dans l'esprit d'une troupe de théâtre amateur, les jeunes participent à la réalisation d'un spectacle complet. Les répétitions sont consacrées à la construction des personnages et de la mise en scène.

Le mardi de 19h30 à 21h

Infos +

Inscriptions les mardis de septembre de 16h45 à 19h à l'Espace Renaissance

Renseignements :
Atelier du Livre qui Rêve - 02 40 82 70 38 / livrequireve@gmail.com
www.atelierdulivrequireve.fr

ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty
Tél : 06 37 47 50 69
saisonculturelle@ville-donges.fr
Espace.Renaissance.serviceculturel

4 LES ANIMATIONS jeune public

L'Espace Renaissance, la Médiathèque Jules Verne et le service Événementiel proposent toute l'année, des spectacles et des animations gratuites à destination du jeune public.

Programmation 2024-2025 ! Notez les dates de la saison !

© Christine Blanchard

Jeudi 24 octobre à 15h

Pour Halloween, venez frissonner en vous amusant !

Le Show des croq'marmots

Spectacle participatif où les jeunes spectateurs deviennent des Sorciers-comédiens. Pour sauter à pieds joints dans le monde du fantastique. Pour rire, frissonner et jouer à se faire peur...
Tremblez pour cet Halloween municipal avec ce spectacle en avant-première, annonciateur des autres festivités de cet après-midi effrayant !!!

ℹ à partir de 8 ans / Gratuit / Espace Renaissance
par l'Atelier du Livre qui Rêve

À découvrir en famille !

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

Contes et Fleurette
Lectures à voix haute d'albums et projections de livres animés par les bibliothécaires sur un thème précis.
ℹ 1 mercredi/mois de 10h30 à 11h30 - à partir de 3 ans

Mercredi c'est Applis
Présentation par les bibliothécaires, d'applications gratuites ou payantes pour Androïd/IOS sur une thématique précise.
ℹ 4 mercredis/an de 11h30 à 12h15 - à partir de 8 ans

Soirées Jeux
Venez passer une soirée entre amis ou en famille autour de jeux de société. Une soirée de fous rires garantie.
ℹ 4 vendredis/an à 20h - tout public

ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX

1 semaine Jeux en bois
La mairie offre aux parents et enfants la possibilité de découvrir des jeux surdimensionnés en bois.
ℹ Vacances de la Toussaint, d'Hiver et de Pâques

Halloween Party le vendredi 24/10/24
Chasse aux monstres dans le centre-ville de Donges, suivie d'un bal, d'un goûter et d'animations gratuites (maquillage, jeux) - Déguisements de rigueur !
ℹ de 15 h à 18 h / Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Structures Gonflables du 27 au 30/12/24
ℹ de 14 h à 19h / Gratuit / Halle des sports

Carnaval le mercredi 05/03/25
Après-midi Fest deiz. Découverte de la musique et des danses bretonnes en famille. Goûter offert par la Municipalité.
ℹ de 14h à 18h / Entrée libre / Salle des Guifettes

Festi'Jeunes le samedi 07/06/25

+ d'infos : www.ville-donges.fr

Contacts

1 CARNET D'ADRESSES et partenaires

Associations de parents d'élèves

✦ ASSOCIATION DONGEOISE DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES (ADCPE)

Président : Nicolas Trochu
06 63 95 18 45 / adcpedonges@gmail.com
Association-Dongeoise-des-Conseils-de-Parents-d'Elèves
Représentant collège : *Olivier Lefeuvre*
Représentant primaire : *Nicolas Trochu*
Représentant maternelle : *Fanny Wysocki*

✦ OGEC ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Présidente : Marjorie Evain - 02 40 91 01 05

✦ A.P.E.L SAINT-JOSEPH

Présidente : Vanessa Leborgne
06 82 10 96 33 / apelstjoseph44@gmail.com

✦ A.P.E. ÉCOLE DE LA POMMERAYE

Président : David Lequerre
parents.elus.pommeraye@gmail.com

Caisse d'allocations familiales

La Ville de Donges est engagée avec la CAF de Loire-Atlantique. Elle bénéficie d'un soutien technique et financier pour le Centre de Loisirs, le Multi-accueil « Bout d'Chou », le Relais Petite Enfance et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Trois P'tits Points ».

Protection Maternelle et Infantile

Le service de PMI, dépendant du conseil départemental de Loire-Atlantique, assure le suivi des enfants de la naissance jusqu'à 6 ans. Des consultations gratuites sont proposées pour préparer les parents à l'arrivée du bébé, répondre aux questions liées au quotidien de l'enfant, réaliser le suivi médical de la maman et de l'enfant par un médecin.

Inspection académique

L'inspection académique est un partenaire privilégié de la Ville, notamment dans la mise en place des projets communs et par la validation des intervenants extérieurs proposés aux enfants. La Ville de Donges est rattachée à la circonscription de Pont-Château. Sylvie Nicolas est l'Inspectrice de l'Éducation Nationale du secteur.

Le Rased

Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté
3, rue de la Souchais 44480 Donges
02 40 91 00 19 / RASED44@wanadoo.fr

✦ SONT ÉGALEMENT PARTENAIRES DE LA VILLE :

- La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)
- Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique

✦ CAF

- **Permanences en Mairie** tous les 15 jours, le matin sur rendez-vous. 02 53 55 17 02
- www.caf.fr
- www.mon-enfant.fr

✦ PMI

Consultations et permanences sur rendez-vous, contactez l'Espace des Solidarités de Trignac :
- 8 bis, chemin de la Butte de Certé - 44570 Trignac
  Tél : 02 40 90 40 63
- Les consultations se déroulent à l'Espace des Solidarités de Donges au 3, rue de la Souchais

✦ INFOS

- Conseils, infos pratiques, démarches, aides, ...

2 sites d'informations :
- parents.loire-atlantique.fr
- assmat.loire-atlantique.fr

2 CONTACTS écoles dongeoises

✦ MAIRIE - SERVICE ENFANCE/JEUNESSE

Mairie de Donges, place Armand Morvan - 44480 Donges
Tél : 02 40 45 79 89 ou 02 40 45 37 26
Courriel : enfance@ville-donges.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h (sur rendez-vous, par mail ou téléphone) / 14h-17h (accueil physique sans rendez-vous, mail et téléphone).

✦ ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE - DANIELLE CASANOVA

5, rue Léo Lagrange - 44480 Donges
Direction : Mme Carine LE RHUN
Tél : 02 40 91 00 15
Courriel : ce.0440527j@ac-nantes.fr
Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h40-12h05 / 13h30-16h25

✦ ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE - LA POMMERAYE

28 rue de l'Erdre - la Pommeraye - 44480 Donges
Direction : Mme Sandra SALLENAVE
Tél : 02 40 91 00 70
Courriel : ce.0440528k@ac-nantes.fr
Maternelle : lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h50-12h05 / 13h25-16h30
Élémentaire : lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h50-12h15 / 13h35-16h30

✦ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE - AIMÉ CÉSAIRE

25, rue des écoles - 44480 Donges
Direction : Mme Claire BARRETEAU
Tél : 02 40 91 00 73
Courriel : ce.0440526h@ac-nantes.fr
Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h40-12h15 / 13h50-16h35

✦ ÉCOLE PRIMAIRE PRIVÉE - SAINT JOSEPH

50, rue des écoles - 44480 Donges
Direction : Mme Virginie AUDUREAU
Tél : 02 40 91 01 05
Courriel : ec.donges.st-joseph@ec44.fr *Site Internet : www.donges-stjoseph.fr*
Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h40-12h05 / 13h25-16h35

✦ COLLÈGE PUBLIC - ARTHUR RIMBAUD

6, rue des Herlains - 44480 Donges
Direction : M. Stéphane VAESKEN
Tél : 02 40 45 71 97
Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h-16h30 / Mercredi : 8h-12h

CALENDRIER des vacances scolaires

Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 02 septembre 2024
Vacances de la **Toussaint**	Samedi 19 octobre 2024 Reprise des cours : lundi 04 novembre 2024
Vacances de **Noël**	Samedi 21 décembre 2024 Reprise des cours : lundi 06 janvier 2025
Vacances d'**hiver**	Samedi 08 février 2025 Reprise des cours : lundi 24 février 2025
Vacances de **printemps**	Samedi 05 avril 2025 Reprise des cours : mardi 22 avril 2025
Pont de l'**Ascension**	Vendredi 30 mai 2025 Reprise des cours : lundi 02 juin 2025
Grandes vacances	Fin des cours : samedi 05 juillet 2025

ZONE B

Sous réserve de modifications par la DSDEN 44 en cours d'année.

HÔTEL DE VILLE DE DONGES

mairie@ville-donges.fr
Tél. 02 40 45 79 79
Place Armand Morvan - BP30
44480 Donges

WWW.VILLE-DONGES.FR | VILLE DE DONGES

Conception : Service Communication - Ville de Donges - Août 2024 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE